

Comme quatrième fonction il devrait voir à ce

... que des procédés adéquats servent à mesurer l'efficacité des programmes, compte tenu du contexte où ils peuvent s'appliquer.

Voici quelle serait sa cinquième fonction:

La responsabilité de tenir les comptes centraux du gouvernement fédéral passera du ministère des Approvisionnement et Services, actuel responsable, au Bureau du contrôleur général.

Et je dis: «amen». Rien ne doit être laissé au soin du ministère des Approvisionnements et Services et du ministre.

J'ai en ma possession un guide d'administration financière à l'usage des ministères et les organismes du gouvernement du Canada. Il est signé par l'ex-président du Conseil du Trésor et daté de septembre 1973. Il est, semble-t-il, plein de fadaïses, qui ont été écartées par le vérificateur général. Combien de milliers d'exemplaires ont été imprimés et distribués pour l'instruction du personnel?

Il faut absolument que les ministères justifient leurs dépenses et prouvent leur efficacité dans l'économie pour que nous puissions juger si les programmes du gouvernement ont vraiment leur raison d'être. Cela pourrait nous amener aux méthodes du budget zéro, celles où l'on suppose que les crédits sont supprimés, en obligeant le personnel du programme à justifier ses décisions. Cela ne sera pas chose facile, mais il faudrait s'y mettre bientôt.

Ce système du budget zéro, qui est un puissant moyen de gestion, pourrait être d'abord appliqué aux services de chaque ministère pour être étendu ensuite à tous les ministères. A l'Expansion des exportations, le programme relatif à l'ouverture de crédit à l'Algérie s'élevait à 1.2 milliard de dollars. Est-il possible de scruter ce programme? Est-ce qu'il résisterait à l'analyse du point de vue de l'efficacité et de l'économie? Et le programme Éneraction que j'appellerais plutôt programme Énervement. Ce programme a pour but d'occuper les chômeurs à l'isolement thermique des habitations des personnes âgées, en les retirant de la liste des secours. Or ils n'entendent rien ni à l'isolement, ni à la construction. Ils demandent une subvention pour faire marcher un programme de l'État. Ils s'engagent à former de la main-d'œuvre dans l'isolement thermique des maisons. Ils prennent des prestataires de l'assurance-chômage pour les former. Ces gens-là ne connaissent rien, ni à la construction, ni aux normes du bâtiment. Résultat, les spécialistes de l'isolement thermique sont mis en chômage. A cause de ce programme, ils sont incapables de trouver du travail.

Il est donc urgent qu'on examine la situation de la rentabilité et de l'efficacité des programmes gouvernementaux. Le contrôleur général devrait encourager les responsables des ministères à examiner des programmes de ce genre, et c'est un domaine dans lequel il devrait être appelé à intervenir auprès des ministères. Les chefs des ministères pourraient lui signaler qu'ils ne savent pas si le programme Éneraction donne les résultats escomptés. En mettant au point une méthode d'examen et d'évaluation, on déterminerait quels sont les avantages qu'on aurait retirés du point de vue de l'économie ou de l'efficacité, en cas de résultats négatifs, le programme serait supprimé. Je n'ai pris ce programme qu'à titre d'exemple. Mais le public n'entendra jamais parler de ces programmes à moins que le contrôleur général ne reçoivent vraiment le pouvoir qui lui permettra d'assurer aux opérations gouvernementales l'économie et l'efficacité voulues.

Administration financière—Loi

Ce n'est certainement pas trop demander que de vouloir faire ajouter ces quelques précisions au bill. Comme le député de Calgary-Centre (M. Andre) l'a dit, le contrôleur général devrait être tenu de soumettre un rapport annuel au Parlement, afin que l'on sache s'il exerce bien ses fonctions.

Des voix: Bravo!

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir prendre la parole à propos du bill C-10. Si cette mesure extrêmement importante et que l'on attend depuis longtemps est adoptée, on aura ainsi créé les fonctions de contrôleur général du Canada. Il deviendra le cerbère des dépenses gouvernementales, rôle qui n'a été que trop attendu.

Après les sombres avertissements du vérificateur général, qui nous a prévenus que le gouvernement fédéral avait plus ou moins perdu tout contrôle sur les dépenses publiques, et à la suite des demandes réitérées des membres de mon parti, nous sommes à la veille de prendre une longue route qui nous permettra peut-être de remettre un peu d'ordre dans l'économie gouvernementale, et spécialement dans les dépenses d'État. Les incartades d'enfant prodigue du gouvernement ont presque mené le pays au bord de la faillite. Les représentants élus doivent donc dire leur inquiétude et donner tout leur appui à ce bill. Espérons que la nomination d'un contrôleur général améliorera la gestion financière et obligera davantage le gouvernement à rendre comptes de ses dépenses. C'est le souhait qu'a exprimé également le vérificateur général dans son rapport annuel.

Une des fonctions essentielles du Parlement consiste précisément à surveiller le Trésor public. Nous, les députés de l'opposition, n'avons jamais cessé d'exiger que le gouvernement rende compte de ses dépenses. Je dois avouer que nous avons été extrêmement déçus. A titre de membre du comité permanent des comptes publics, je sais à quel point le gouvernement répugne à justifier ses dépenses. Les comités ont essayé de mettre un frein aux prodigalités du gouvernement, mais ils ont essuyé un échec lamentable. Avec leurs discours interminables, les ministres ont essayé de saper les pouvoirs traditionnels du Parlement en matière de contrôle des dépenses publiques.

Voici un extrait du rapport intérimaire de la Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité publié en novembre 1977:

Nous sommes convaincus cependant que si le processus d'imputabilité doit avoir un sens et un impact réels, le Parlement doit y participer activement.

• (2142)

Je suis de ceux qui sont d'avis que les comités parlementaires devraient surveiller de plus près les dépenses du gouvernement. Il faudrait examiner périodiquement ce qui se passe dans les ministères. Nous sommes tristement dépourvus de moyens qui nous permettent d'obliger le gouvernement à nous rendre des comptes. La responsabilité ministérielle devant le Parlement et la population du Canada est l'élément le plus essentiel de notre régime démocratique. Si, pour une raison ou une autre, le gouvernement se soustrait à cette obligation, il nous plonge dans un chaos économique comme celui dans lequel nous nous sommes laissés entraîner.